



Mirebellois *et* Fontenois

Communauté de Communes

UNE COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES SERVICES
UN TERRITOIRE D'AVENIR

WWW.MFCC.FR

Chères habitantes, chers habitants,

Vivre dans le Mirebellois et le Fontenois, c'est faire le choix d'un territoire tourné vers l'avenir, à taille humaine, riche de ses paysages, de ses initiatives et surtout de celles et ceux qui le font vivre chaque jour.



Au cœur de notre territoire, la Communauté de Communes Mirebellois et Fontenois s'engage chaque jour pour améliorer la qualité de vie de ses habitants et accompagner les projets qui font vivre nos communes.

Ce livret a été conçu comme un guide pratique, clair et utile. Il rassemble les informations essentielles ainsi que l'ensemble des services mis à votre disposition : enfance et jeunesse, action sociale, environnement, aménagement du territoire, culture, développement économique... autant de domaines dans lesquels notre collectivité agit concrètement au quotidien.

À travers ces pages, nous souhaitons vous permettre de mieux connaître les compétences de votre Communauté de communes, de faciliter vos démarches et de vous orienter vers les bons interlocuteurs. Que vous soyez nouvel arrivant, habitant de longue date, acteur associatif ou professionnel, ce document a vocation à vous accompagner dans votre vie de tous les jours.

Parce qu'un territoire dynamique se construit avec ses habitants, nous restons à votre écoute et à votre service pour répondre à vos besoins et préparer ensemble l'avenir du Mirebellois et Fontenois. Bonne lecture à toutes et à tous.

Didier LENOIR

Président de la Communauté de communes Mirebellois et Fontenois

SOMMAIRE

●	MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	4 a 7
●	LES COMMUNES	8 a 15
●	LES SERVICES COMMUNAUTAIRES	16
●	LOCALISATION DES SERVICES	17
●	RÉPARTITION DES COMPÉTENCES CCMF/COMMUNES	18 & 19
	LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :	p 20 a 35
●	ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	20 & 21
	Les déchets ménagers	20
	GEMAPI et mobilité	21
●	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	22 & 23
●	TOURISME	24
●	LE MIRABELLUM	25
●	PETITE ENFANCE	26 & 27
	Le Relais petite Enfance	26
	Accueil des 0-3 ans	27
●	ENFANCE JEUNESSE	28 & 29
	L'accueil des 3 - 10 ans	28
	L'accueil des 11 - 17 ans	29
●	PORTAIL FAMILLES	30
●	SCOLAIRE	31
●	RESTAURATION SCOLAIRE	32
●	ÉCOLE DES 3 ARTS	33
●	ACTION SOCIALE	34
●	ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	35
●	COORDONNÉES DES SERVICES	36 a 38

MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) "Le progrès de la coopération intercommunale se fonde sur la libre volonté des communes d'élaborer des projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité" Article L.5210-1 du Code général des collectivités territoriales

COMPETENCES

Chaque Communauté de Communes est **unique**, son identité, ses services dépendent **des compétences qui lui sont attribuées par les communes** qui la composent. Certaines compétences sont cependant communes à toutes puisqu'obligatoires, d'autres sont optionnelles.

Exemples : La collecte et le traitement des déchets ménagers ou encore le développement économique sont obligatoires ; le service d'accueil de la petite enfance, l'enfance jeunesse ou le scolaire sont optionnels.

Vous trouverez dans les pages suivantes, à travers les différents services proposés à la population, les compétences exercées par la Communauté de Communes.

GOUVERNANCE

LE PRESIDENT

Il est l'organe exécutif de la Communauté de Communes. **Il prépare et exécute les délibérations du Conseil communautaire.** Il est également chargé de l'administration. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

C'est une assemblée délibérante composée de **50 délégués issus des conseils municipaux des 32 communes du territoire.** Le Conseil vote le budget et valide les projets de la structure.

LE BUREAU EXECUTIF

Il est composé du **Président et des Vices-Présidents.** Il centralise le travail des commissions, définit les grands axes de travail et prépare les décisions du Conseil Communautaire

LES COMMISSIONS

Elles réunissent les **vice-présidents et des membres issus du Conseil.** Elles sont forces de propositions et rendent des avis sur les projets soumis au Conseil Communautaire.

LA CONFERENCE des MAIRES

Cette instance est un lieu de partage et de discussion entre les Maires des communes et l'EPCI.

MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MES CONSEILLERS

ARCEAU



**Lou
COUILLEROT**



**Pauline
CORDELIÉ-BOUHOURS**



**Jérémy
BERNARD**

BEAUMONT-SUR-VINGEANNE



**Brigitte
RIVIERE**

Suppléant
*Olivier
ROUHIER*

BEIRE-LE-CHÂTEL



**Laurent
BOISSEROLLES**



**Caroline
DEMONGEOT**



**Emmanuel
DONICHAK**

BELLENEUVE



**Samuel
BOURGEOIS**



**Céline
GERICAULT**



**Gérard
DEGUY**



**Elise
THEUREL**



**Michel
JEANDET**



**Virginie
MEUNIER**

BÈZE



**Michel
FOIN**



**Hervé
BAUMONT**

BÉZOUOTTE



**Pascal
THERON**

Suppléante
*Dominique
LONGHI-RENARD*

BLAGNY-SUR-VINGEANNE



**Hugues
FOURNEY**

Suppléant
*Guillaume
GERBET*

BOURBERAIN



**Gérard
RAFFIOT**

Suppléante
*Chantal
BURCKENSTOCK*

CHAMPAGNE-SUR-VINGEANNE



**Roland
DE BRETTEVILLE**

Suppléant
*Didier
PRUDENT*

CHARMES



**Didier
LENOIR**

Suppléante
*Céline
TAOUTAOU*

CHAUME-ET-COURCHAMP



**Franck
GAILLARD**

Suppléant
*Gilles
MARCEL*

CHEUGE



**Michel
MAROTEL**

Suppléante
*Michèle
VILLAUMÉ*

CUISEREY



**Bruno
MATEOS-MARTIN**

Suppléante
*Nathalie
BOIRIN*

DAMPIERRE-ET-FLÉE**Pascal
NAUDET**

Suppléant

*Jérôme
BOUILLOT***FONTAINE-FRANÇAISE****Nicolas
URBANO****Christophe
CADET****Bernard
MARCHAL****FONTENELLE****Isabelle
QUIROT**

Suppléant

*Gilles
LEROY***JANCIGNY****Pierre
DUVERNOIS**

Suppléant

*Pierre-Etienne
GOMONT***LICEY-SUR-VINGEANNE****Dominique
MATIRON**

Suppléant

*Frédéric
GRANDCOLAS***MAGNY-SAINT-MÉDARD****François
BOLOT**

Suppléant

*Christophe
NIVOIS***MIREBEAU-SUR-BÈZE****Laurent
THOMAS****Séverine
PRUDHOMME****David
RICHARD****Didier
PETITJEAN****Marie-Claude
ROUGEOT****Pierrette
TRIBOLET****Robert
CREUX****MONTIGNY-MORNAY-
VILLENEUVE-SUR-VINGEANNE****Anne
CATRIN**

Suppléante

*Cécile
PETITFOURT BONNOTTE***NOIRON-SUR-BÈZE****Patrick
MOREAU**

Suppléant

*Mathieu
MARPAUX***OISILLY****Emmanuel
DE BROISSIA**

Suppléant

*Max
CLEMENT***ORAIN****Bernard
GRIBELIN**

Suppléant

*Jean-Claude
BADET***POUILLY-SUR-VINGEANNE****Nicolas
TASSIN**

Suppléant

*Frédéric
CLAUDON***RENÈVE****Bernard
PETIT**

Suppléant

*Fabrice
CLAIR***SAINT-MAURICE-SUR-
VINGEANNE****Martial
GRIBELIN**

Suppléant

*Georges
APERT***SAINT-SEINE-SUR-
VINGEANNE****Christian
CHARLOT**

Suppléant

*Nicolas
LAB***SAVOLLES****Corinne
CRETIN**

Suppléant

*Alexandre
DOLE***TANAY****Marcel
MARCEAU**

Suppléante

*Nathalie
MINOT***TROCHÈRES****Christiane
PERRUCHOT**

Suppléante

*Elodie
BAILLY***VIÉVIGNE****Jean-Marie
ROSEY**

Suppléant

*Hervé
DUPLESSY*Légende : **Conseiller communautaire titulaire** - *Conseiller communautaire suppléant*



Didier LENOIR
Président



Nicolas URBANO
1er Vice-Président
Développement
économique et l'Emploi



Roland DE BRETTEVILLE
7ème Vice-Président
Cycle de l'eau et déchets



Laurent THOMAS
2ème Vice-Président
Finances, Transfert
de compétences et
mutualisations



Dominique MATIRON
8ème Vice-Président
Travaux et Entretien des
locaux



Christian CHARLOT
3ème Vice-Président
Petite Enfance,
Enfance et Jeunesse



Didier PETIJEAN
9ème Vice-Président
Sport



Michel MAROTEL
4ème Vice-Président
Affaires scolaires



Virginie MEUNIER
10ème Vice-Présidente
Développement Culturel



Laurent BOISSEROLLES
5ème Vice-Président
Tourisme



Nicolas TASSIN
Conseiller délégué
Restauration scolaire



Samuel BOURGEOIS
6ème Vice-Président
Transition écologique et
mobilités



François BOLOT
Conseiller délégué
Affaires sociales, solidarités
et personnes âgées

LES 32 COMMUNES

ARCEAU 980 habitants

Maire Lou COUILLEROT

Mairie ouverte le mardi de 14h à 19h et le jeudi de 9h à 12h

40, Grande Rue

03 80 37 04 05

mairiedarceau@wanadoo.fr

Panneau Pocket / www.arceau.fr



Ramassage des déchets

Ménagers le lundi semaine paire, tri le lundi semaine impaire

Bibliothèque : Le mardi de 17h30 à 19h

BEAUMONT-SUR-VINGEANNE 195 habitants

Maire Brigitte RIVIERE

Mairie ouverte le mercredi de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h15 à 12h

2, Rue de la mairie

03 80 47 74 02

mairie-beaumont@wanadoo.fr

Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le jeudi semaine paire, tri le jeudi semaine impaire

Salle à louer

90 places assises, contacter la mairie

BEIRE-LE-CHÂTEL 921 habitants

Maire Laurent BOISSEROLLES

Mairie ouverte le mardi de 13h à 17h, le jeudi de 14h à 18h30, le mercredi et vendredi de 8h30 à 12h

1, Route de Dijon

03 80 76 39 88

mairiebeirelechatel@orange.fr

www.beire-le-chatel.fr

Application mobile "Infos Beire" sur
Apple Store et GooglePlay



Ramassage des déchets

Ménagers le lundi semaine paire, tri le lundi semaine impaire

Bibliothèque 03 80 74 00 76

le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h

Salle à louer

150 places assises, contacter la mairie

Relais Poste Café de la Place, 14 route de Dijon

BELLENEUVE 1571 habitants

Maire Samuel BOURGEOIS

Mairie ouverte le lundi de 14h30 à 18h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi de 14h30 à 17h, le vendredi de 10h à 12h

1, Route de Savolles

03 80 31 93 24

mairiebelleneuve@wanadoo.fr

Panneau Pocket / www.belleneuve.fr

Application mobile "BELLENEUVE"
disponible sur Apple Store et
GooglePlay



Ramassage des déchets

Ménagers le mercredi semaine paire, tri le mercredi semaine impaire

Médiathèque 03 80 31 73 82

les mardis, mercredis et vendredis de 16h à 19h

Salle à louer

150 places assises, contacter la mairie

Relais Poste 09 73 50 32 30

BEZE 739 habitants

Maire Michel FOIN

Mairie ouverte le mardi de 14h à 17h45, le mercredi de 8h30 à 12h, le jeudi de 8h45 à 12h, le vendredi de 10h à 12h et de 13h45 à 17h30

-  9, place de Verdun
-  03 80 75 30 84
-  contact@mairiedebeze.fr
-  Panneau Pocket / www.beze.fr



Ramassage des déchets

Ménagers le jeudi semaine paire, tri le jeudi semaine impaire

Bibliothèque 03 80 75 17 01

les jeudis de 14h 30 à 18h30, les samedis de 10h à 12h

Salle à louer

Environ 60 places, contacter la mairie

Agence postale

Mêmes coordonnées et horaires que la mairie

Grottes de Bèze 03 80 75 31 33

tourisme@mairiedebeze.fr

horaires sur www.beze.fr

BEZOUOTTE 209 habitants

Maire Pascal THERON

Mairie ouverte le mardi de 13h30 à 17h et le jeudi de 13h30 à 17h

-  1 B, rue de l'Eglise
-  03 80 36 77 10
-  bezouotte.mairie@wanadoo.fr
-  Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le vendredi semaine paire, tri le vendredi semaine impaire

Salle à louer

50 places, uniquement pour les habitants du village, contacter la mairie

BLAGNY S/ VINGEANNE 122 habitants

Maire Hugues FOURNEY

Mairie ouverte le vendredi de 8h30 à 12h

-  8 rue de la mairie
-  03 80 47 72 73
-  mairie.blagny21@orange.fr
-  Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le jeudi semaine paire, tri le jeudi semaine impaire

Salle à louer

50 places assises, contacter la mairie

BOURBERAIN 382 habitants

Maire Gérard RAFFIOT

Mairie ouverte le lundi de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 8h30 à 12h30

-  3, route de Chazeuil
-  03 80 95 14 73
-  mairie@bourberain.fr
-  Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le jeudi semaine paire, tri le jeudi semaine impaire

Salle à louer

50 personnes, contacter la mairie

CHAMPAGNE S/ VINGEANNE

311 habitants



Maire Roland DE BRETTEVILLE

Mairie ouverte le lundi et mercredi de 10h à 12h30, et le jeudi de 16h à 19h

- 6, rue Haute
- 03 80 47 71 64
- mairie.champagne-ving@wanadoo.fr
- Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le jeudi semaine paire, tri le jeudi semaine impaire

Bibliothèque 6, rue Haute

les mercredis de 15h à 17h

Salle à louer La Halle, salle de 130m² pour 130 personnes, contacter la mairie

CHARMES

122 habitants



Maire Didier LENOIR

Mairie ouverte le mercredi de 14h30 à 18h

- 7, rue du Tertre
- 03 80 36 53 24
- mairie.charmes21@gmail.com
- Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le vendredi semaine paire, tri le vendredi semaine impaire

CHAUME-ET-COURCHAMP

188 habitants



Maire Franck GAILLARD

Mairie ouverte le lundi de 14h à 16h, le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 15h30

- 1, place de la Mairie
- 03 80 75 88 14
- mairie.chaumecourchamp@orange.fr
- Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le mardi semaine paire, tri le mardi semaine impaire

Salle à louer

60 personnes, contacter la mairie

CHEUGE

122 habitants



Maire Michel MAROTEL

Mairie ouverte le mardi de 14h00 à 18h30 et le jeudi de 8h30 à 12h30

- 12, route de Saint Sauveur
- 09 61 05 31 67
- mairie.cheuge@wanadoo.fr
- Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le vendredi semaine paire, tri le vendredi semaine impaire

Salle à louer

40 places assises et 80 places debout, contacter la mairie

CUISERREY 172 habitants

Maire Bruno MATEOS MARTIN

Mairie ouverte le mardi de 14h à 18h

- 1, Grande rue
- 03 80 36 75 18
- cuiserey@orange.fr
- Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le vendredi semaine paire, tri le vendredi semaine impaire

Salle à louer

50 personnes, contacter la mairie

DAMPIERRE-ET-FLEE 139 habitants

Maire Pascal NAUDET

Mairie ouverte le jeudi de 9h à 12h

- 1, Grande rue
- 03 80 47 74 03
- dampierre-fley.mairie@orange.fr
- Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le jeudi, tri le jeudi semaine impaire

Salle à louer

35 personnes, contacter la mairie

FONTAINE-FRANÇAISE 911 habitants

Maire Nicolas URBANO

Mairie ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

- 4, rue Dominique Guérin
- 03 80 75 81 21
- mairie.fontaine-francaise@wanadoo.fr
- Panneau Pocket
- www.commune-fontaine-francaise.fr



Ramassage des déchets

Ménagers le jeudi semaine paire, tri le jeudi semaine impaire

Bibliothèque 4, place Henri IV 09 71 36 57 64

ouverte le mercredi et le samedi de 9h à 12h
biblotheque.fontaine-francaise@wanadoo.fr

Poste 03 80 85 56 39

Du mardi au samedi de 9h à 12h

Salle à louer

270 personnes, contacter la mairie

FONTENELLE 169 habitants

Maire Isabelle QUIROT

Mairie ouverte le lundi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h

- 1, route de Fontaine-Française
- 03 80 75 94 43
- mairie.fontenelle21@orange.fr
- Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le jeudi semaine paire, tri le jeudi semaine impaire

Salle à louer

50 personnes, contacter la mairie

JANCIGNY 155 habitants

Maire Pierre DUVERNOIS

Mairie ouverte le jeudi de 14h à 18h30

7, route de Talmay

03 80 47 77 99

mairie.jancigny@wanadoo.fr

Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le vendredi semaine paire, tri le vendredi semaine impaire

Salle à louer

40 places en hiver, 100 place en été; contacter la mairie

LICEY SUR VINGEANNE 97 habitants

Maire Dominique MATIRON

Mairie ouverte le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

2, rue Saint Hubert

03 80 75 97 16

mairie.liceysurvingeanne@orange.fr

Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le jeudi semaine paire, tri le jeudi semaine impaire

Salle à louer

40 personnes assises, contacter la mairie

MAGNY ST MEDARD 346 habitants

Maire Francois BOLOT

Mairie ouverte le lundi de 10h30 à 12h
et le jeudi de 13h30 à 18h

11, rue de l'Eglise

03 80 36 74 58

mairie-magny.st-medard@wanadoo.fr

Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le mercredi semaine paire, tri le mercredi semaine impaire

Salle à louer

salle des fêtes 100 personnes et salle communale 30 personnes, contacter la mairie

MIREBEAU-SUR-BEZE 1919 habitants

Maire Laurent THOMAS

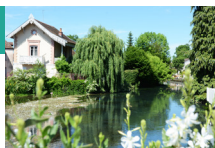
Mairie ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
14h à 17h30

32, grande rue

03 80 73 97 20

mairie@mirebeausurbeze.com

Panneau Pocket
www.ville-mirebeau-sur-beze.fr



Médiathèque 6 ter, place Général Viard

03 80 36 75 09

Mardi 14h-18h, mercredi 10h-12h/14h-19h,
vendredi 9h30-12h/15h-18h, samedi 10h-12h
mediatheque.mirebeau@gmail.com
www.mediathèque-mirebeausurbeze.fr

Salles à louer

Salle polyvalente Gustave Eiffel de 283m²
Salles associative Christian Faber et Simone Veil
Salle de spectacle Jean Gabin de 141 places
assises.

Contacter le Forum : 03 80 73 97 20 ou le 06 73
12 80 02 / forum@mirebeausurbeze.com



Ramassage des déchets

Ménagers le mardi semaine paire, tri le
mardi semaine impaire

Poste

Du mardi au samedi de 9h à 12h

MONTIGNY MORNAY VILLENEUVE SUR VINGEANNE 381 habitants



Maire Anne CATRIN

Mairie ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h

☎ 03 80 75 80 97

✉ montigny-vingeanne@wanadoo.fr

🌐 Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le mardi, tri le mardi semaine impaire

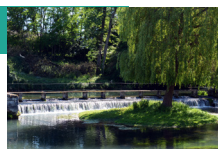
Salle à louer

150 personnes, contacter la mairie

Poste

du lundi au vendredi de 9h à 12h

NOIRON SUR BEZE 228 habitants



Maire Patrick MOREAU

Mairie ouverte le lundi et jeudi de 16h à 17h30

📍 7, Grande rue

☎ 03 80 36 57 73

✉ commune-de-noiron-sur-beze@orange.fr

🌐 Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le jeudi semaine paire, tri le jeudi semaine impaire

Salle à louer

60 personnes, contacter la mairie

OISILLY 127 habitants



Maire Emmanuel DE BROISSIA

Mairie ouverte le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h

📍 1, rue des Champs

☎ 03 80 36 58 88

✉ mairie.oisilly@cegetel.net

🌐 Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le vendredi semaine paire, tri le vendredi semaine impaire

Salle à louer

60 personnes, contacter la mairie

ORAIN 90 habitants



Maire Bernard GRIBELIN

Mairie ouverte le mercredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 18h

📍 11, rue Jean Theurel

☎ 03 80 75 91 34

✉ mairie.orain21610@orange.fr

🌐 Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le mardi semaine paire, tri le mardi semaine impaire

POUILLY SUR VINGEANNE 132 habitants



Maire Nicolas TASSIN

Mairie ouverte le vendredi de 14h à 17h

-  1, rue du Moulin
-  03 80 75 89 50
-  mairie-pouilly-vingeanne@wanadoo.fr
-  Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le mardi semaine paire, tri le mardi semaine impaire

Salle à louer

50 personnes, contacter la mairie

RENEVE 487 habitants



Maire Bernard PETIT

Mairie ouverte le mardi de 15h30 à 18h, le mercredi et le jeudi de 10h à 12h, le vendredi de 14h30 à 17h

-  1, Place de la mairie
-  03 80 47 76 93
-  mairie.reneve@wanadoo.fr
-  Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le vendredi semaine paire, tri le vendredi semaine impaire

Poste

Du mardi au samedi de 9h à 12h

SAINT MAURICE SUR VINGEANNE

198 habitants



Maire Martial GRIBELIN

Mairie ouverte le mardi et le vendredi de 9h à 12h

-  7, route de Montigny
-  03 80 75 87 87
-  mairie.st.maurice.vingeanne@orange.fr
-  Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le mardi, tri le mardi, semaine impaire

Salle à louer

70 personnes, contacter la mairie

Bowling

6, route de Montigny

SAINT SEINE SUR VINGEANNE

371 habitants



Maire Christian CHARLOT

Mairie ouverte du lundi au jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 16h à 18h

-  11, rue Sylviane Humbert-Bajout
-  03 80 75 89 29
-  commune-de-saint-seine-sur-vingeanne@orange.fr
-  Panneau Pocket
- <http://saintseine.vingeanne.free.fr>



Ramassage des déchets

Ménagers le mardi semaine paire, tri le mardi, semaine impaire

Salle à louer

100 personnes, contacter la mairie

SAVOLLES 145 habitants

Maire Corinne CRETIN

**Mairie ouverte le lundi de 16h à 19h, le jeudi de 13h à 16h
et le vendredi de 9h à 13h**

-  Rue de Mirebeau
-  03 80 36 72 73
-  mairie.savolles@gmail.com
-  Panneau Pocket



Ramassage des déchets

Ménagers le mercredi semaine paire, tri
mercredi semaine impaire

TANAY 227 habitants

Maire Marcel MARCEAU

**Mairie ouverte le mardi de 11h à 12h30,
le vendredi de 16h à 18h**

-  5, rue du Bourg
-  03 80 36 71 14
-  mairie.tanay@orange.fr
-  Panneau Pocket / www.tanay21.fr



Ramassage des déchets

Ménagers le jeudi semaine paire, tri le jeudi,
semaine impaire

Salle à louer

60 parsonnes assises, contacter la mairie

TROCHERES 166 habitants

Maire Christiane PERRUCHOT

**Mairie ouverte le mardi de 14h à 16h et le jeudi de
9h à 11h**

-  4, Rue de la Croix
-  03 80 31 75 41
-  mairie.trocheres@wanadoo.fr
-  Panneau Pocket / www.trocheres.com



Ramassage des déchets

Ménagers le vendredi semaine paire, tri le
vendredi semaine impaire

Salle à louer

Uniquement pour les habitants de Trochères,
contacter la mairie

VIEVIGNE 243 habitants

Maire Jean-Marie ROSEY

**Mairie ouverte le lundi de 10h à 12h et le jeudi de
16h à 18h**

-  2, rue de l'église
-  03 80 49 10 51
-  commune.vievigne@orange.fr
-  Panneau Pocket / https://vievigne.fr



Ramassage des déchets

Ménagers le jeudi semaine paire, tri le jeudi
semaine impaire

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

PRESIDENCE

Didier LENOIR

DIRECTION

Alain MARNEF

Directeur général des services

Héloïse DURIER

Directrice générale adjointe des services

RESSOURCES & ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Héloïse DURIER

FINANCES & COMPTABILITE

Arthur VIOLLON

ENFANCE JEUNESSE

Alain MARTENOT

7 sites périscolaires
3 sites extrascolaires
2 Secteurs Jeunes

SCOLAIRE

Justine PLAÏT

7 sites scolaires

PETITE ENFANCE

Cindy ARMENJON

2 petites crèches
1 Relais Petite
Enfance

ENTRETIEN DES LOCAUX

Laurence NICOLARDOT

RESTAURATION

Nathalie HUMBERT

Françoise BOITTEUX par intérim
1 cuisine centrale
9 cuisine satellites

ECOLE DES 3 ARTS

Arnaud CAUMEIL

Samuel LAMY par intérim

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

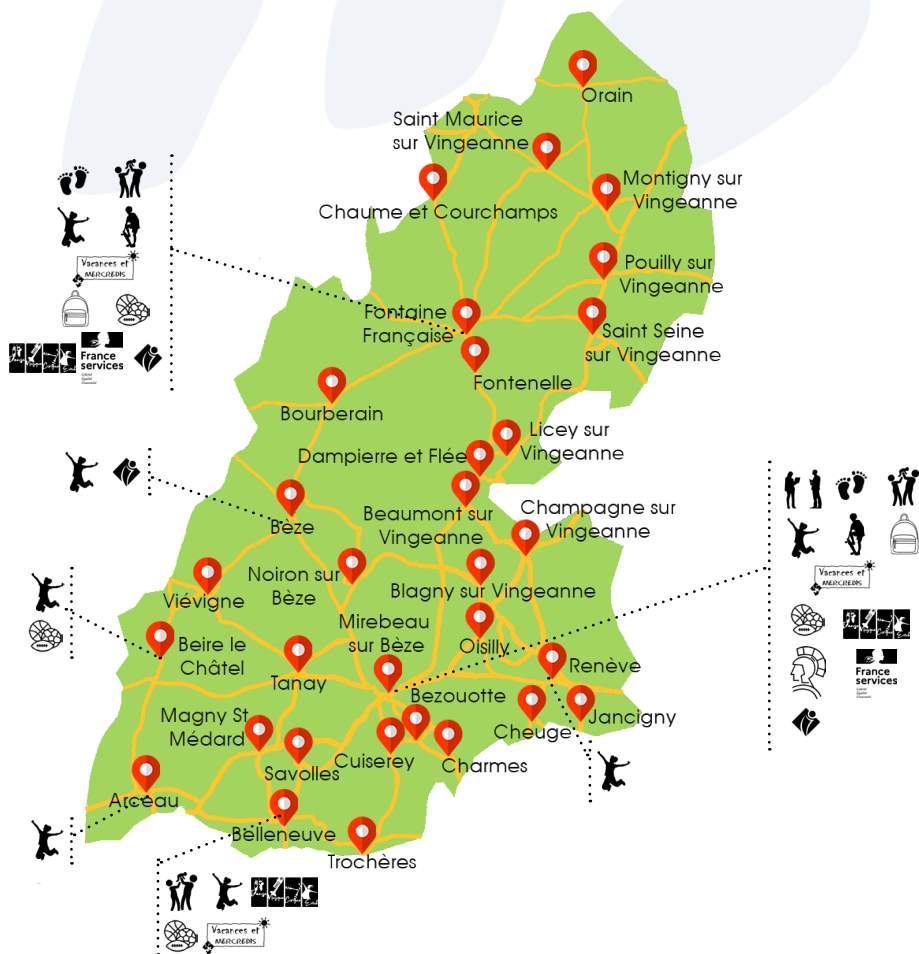
Sylvain POULLETTE

Développement économique
Office de Tourisme
Mirabellum

FRANCE SERVICES

Denise COLNOT

LOCALISATION DES SERVICES



Services Généraux



Relais Petite Enfance



Accueils collectifs Petite Enfance



Ecole primaire et accueil périscolaire des enfants de 3 à 10 ans



Secteur Jeunes, accueil des 11-17 ans



Accueil des enfants de 3 à 10 ans pendant les vacances et les mercredis



Collège
(compétence départementale)



Equipements sportifs



Ecole des 3 Arts
Musique, danse, Arts du Cirque



Mirabellum, centre d'interprétation du camp de la VIIIème Légion



Office de Tourisme / Bureau d'Information touristique



France Services

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

32 COMMUNES - 12 600 HABITANTS - 426 KM²

SERVICES SUPPORTS

- Ressources humaines
- Secrétariat de mairie
- Finances
- Communication
- Marché public



FAMILLE

- Petite Enfance (Relais Petite Enfance, 2 crèches)
- Enfance Jeunesse (péri et extrascolaire, Secteur Jeunes)
- Restauration (production et livraison de repas)



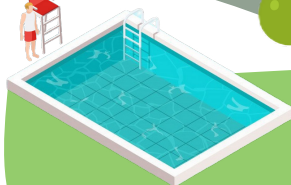
SCOLAIRE

- 7 écoles



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET VIE ASSOCIATIVE

- Création et entretien des équipements sportifs (piscine, gymnases, terrains foot et tennis)
- Soutien aux associations sportives



ENVIRONNEMENT

- Déchets ménagers
- Mobilité
- Transition écologique
- Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations



SOCIAL

- France services
- Action sociale



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aides aux entreprises
- Gestion des Zones d'Activité Economique
- Emploi



TOURISME

- Office de Tourisme
- Centre d'Interprétation Mirabellum

CULTURE

- Ecole des 3 Arts
- Soutien aux associations culturelles



LES COMPÉTENCES DES COMMUNES



LE MAIRE, AGENT DE L'ÉTAT

- Election
- Maintien du bon ordre et de la sécurité publique
- Etat civil
- Gestion de la commune



EAU ET ASSAINISSEMENT

- Service eau potable
- Service assainissement collectif
- Service assainissement non collectif



URBANISME

Permis de construire
Document d'Urbanisme



ENVIRONNEMENT

- Gestion des espaces verts
- Gestion de la voirie
- Gestion des forêts
- Gestion des terres communales
- Gestion des bâtiments communaux

AFFAIRES SOCIALES

- Aînés
- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



LOISIRS ET CULTURE

- Location de salle polyvalente
- Bibliothèque
- Animation communale
- Terrains de loisirs (city stade...)
- Equipements touristiques
- Soutien aux associations



ÉGLISE & CIMETIÈRE

- Entretien des cimetières
- Gestion des concessions
- Entretien des édifices religieux



ENVIRONNEMENT & DEVELOPPEMENT DURABLE

DÉCHETS MÉNAGERS

Vos déchets sont collectés, traités et valorisés par le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères "SMOM" d'Is-sur-Tille.

Le Syndicat Mixte

Le Syndicat Mixte des ordures Ménagères d'Is-sur-Tille gère la collecte et le traitement des déchets ménagers sur le territoire de 4 Communautés de Communes : **Vallées de la Tille et de l'Ignon, Tille et Venelle, Mirebellois et Fontenois, Forêts, Seine et Suzon** auxquels viennent s'ajouter des prestations pour une partie de la Communauté de Communes Norges et Tille. **Le SMOM est administré par un comité syndical de 26 délégués élus par les 4 communautés de communes adhérentes.** Le comité vote les décisions relatives aux affaires du Syndicat (agrandissement des déchèteries, mise en place du tri sélectif...). Celles-ci sont ensuite mises en œuvre par le Président, les délégués et les équipes du Syndicat. La collecte et le traitement des déchets ménagers, incluant la gestion des déchèteries, sont assurés en régie par les services du syndicat.

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères

La redevance à laquelle sont assujettis les usagers est progressive, c'est-à-dire qu'elle tient compte de la composition du foyer ou de l'activité exercée. Cette progressivité permet de rapprocher le montant de la redevance au coût réel du service rendu. Ce sont chacune des 32 communes qui fournissent à la Communauté de communes la composition des familles assujetties à la redevance. **Aussi est-il important que les usagers signalent tout changement de situation à leur commune de résidence :** déménagement, nombre de personnes au foyer. Les tarifs de la redevance sont fixés par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes.

UNE QUESTION ?

Pour une question ou un problème concernant le ramassage, les bacs jaunes ou les déchèteries, vous pouvez contacter le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères basé à Is-sur-Tille au **03 80 95 21 10 / tri@smom.fr**

Pour tout renseignement sur la facturation, contactez Sandrine Checler **03 80 36 12 12 / s.checler@mfcc.fr**

ADRESSE DES DECHETERIES

Belleneuve : Rue des Sports
Fontaine-Française : ZA Route de Chazeuil
Mirebeau-sur-Bèze : ZA Bocanon
Oisilly : Lieu-dit La Rochette Route de Champagne-sur-Vingeanne

POUR TOUT SAVOIR
smom.fr



ENVIRONNEMENT & DEVELOPPEMENT DURABLE

GEMAPI

La loi MAPTAM du 27 janvier 2014 a attribué la compétence **GEMAPI "Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations"** aux communes avec transfert automatiques aux EPCI à fiscalité propre dont elles sont membres.

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence GEMAPI est exercée par la Communauté de communes au titre d'une compétence obligatoire.

Sur le périmètre de la Communauté de communes Mirebellois et Fontenois, 2 syndicats de rivière sont existants :

→ **Le syndicat Vingeanne Bèze Albane**, pour l'ensemble des communes du territoire.

→ **Le syndicat intercommunal d'aménagement de la Tille Aval, de la Norge et de l'Arnison**, pour les communes d'Arceau et de Beire-le-Châtel. Des délégués des communes, représentants la Communauté de communes, siègent dans chacun des 2 syndicats.

La compétence GEMAPI se compose de :

→ L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

→ L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès à ce cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

→ La défense contre les inondations et la mer

→ La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Le financement : "la taxe GEMAPI"

La compétence GEMAPI est financée par une taxe, la "Taxe GEMAPI", calculée de la manière suivante :

La Communauté de Communes estime les dépenses prévisionnelles à effectuer au titre de la compétence (adhésion aux syndicats de rivière, études ou travaux en matière de protection des inondations). Le produit global de la taxe est ensuite réparti sur les contributions directes locales. S'agissant d'une taxe, et non d'une redevance, le montant de la taxe n'est pas la contrepartie monétaire d'un "service rendu", elle est levée de manière homogène sur tout le territoire mais n'est pas la même pour tous puisque liée aux autres contributions directes et donc à la situation fiscale de chaque foyer.

MOBILITÉ

La dimension résidentielle du territoire génère des flux de mobilité importants, dont l'écrasante majorité se fait en voiture, avec une incidence sur le taux d'équipement des ménages en automobiles, puisque **plus de 55 % des ménages disposent de deux voitures.**

Le territoire dispose de **2 lignes de bus interurbaines (MOBIGO)** qui fonctionnent sur les grands axes :

LR105 : Dijon/Fontaine-Française/Gray

LR106 : Dijon/Belleneuve/Mirebeau-sur-Bèze/Gray

Les problématiques majeures en matière d'accès à la mobilité pour tous concernent essentiellement la desserte des communes qui sont situées hors de ces axes pour les personnes qui ne disposent pas d'un véhicule (personnes âgées, familles en difficulté non véhiculées, jeunes sans permis de conduire...)

La Communauté de communes est compétente depuis juillet 2021 pour organiser des services réguliers de transport public.

Elle est également responsable de la mise en place du comité des partenaires, de la définition de la politique de mobilité sur son territoire. Elle est seule compétente pour élaborer un plan de mobilité pour le territoire. Par contre, les services dépassant le ressort territorial de la Communauté de Communes demeurent de la compétence régionale et n'ont pas vocation à être remis en cause.

Les enjeux pour l'avenir :

- ✓ Proposer des solutions de mobilité adaptées aux personnes isolées, dépendantes, à mobilité réduite...
- ✓ Développer et optimiser les transports en commun sur le territoire
- ✓ Proposer des alternatives aux déplacements centrés sur la voiture individuelle
- ✓ Promouvoir les modes actifs (cycles/piétons) comme solution de mobilité sur les déplacements de courte distance.



transports Scolaires

Il est possible pour les habitants d'utiliser les transports scolaires pour se déplacer.

Plus d'informations par mail : contactmobigo@ticks.fr



LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La Communauté de communes conduit une action structurée en faveur de l'attractivité et de l'emploi local. Depuis 2020, un service dédié au développement territorial permet l'accompagnement des entreprises, de coordonner les actions menées et d'offrir aux acteurs économiques un interlocuteur de proximité clairement identifié.

Des partenariats structurants au service des entreprises

La collectivité s'appuie sur un **réseau solide de partenaires institutionnels et économiques** (Région, Département, chambres consulaires, acteurs de l'emploi...).

Le travail mené avec la CCI a notamment permis d'affiner la connaissance du tissu économique local et de disposer d'outils d'observation permettant de définir une stratégie de développement adaptée aux entreprises et aux enjeux locaux. Ce rôle d'interface facilite l'accès des entreprises aux dispositifs d'aide et aux accompagnements adaptés

La gestion et le développement des Zones d'Activités Économiques

La Communauté de communes assure **l'aménagement, la gestion et la commercialisation des zones d'activités économiques.**

En parallèle, un travail de suivi du foncier économique sur ces zones est mené afin d'optimiser l'usage des espaces disponibles et d'anticiper les contraintes environnementales et réglementaires à venir.

La Communauté de communes est propriétaire de terrains disponibles sur la **ZAE Bocanon à Mirebeau-sur-Bèze**. N'hésitez pas à prendre notre attache afin de vous aider à définir vos besoins, trouver des financements et mobiliser les partenaires nécessaires pour mener à bien vos projets. Par ailleurs, d'autres opportunités foncières peuvent également être envisagées sur le territoire, notamment à **Arceau** et à **Fontaine-Française**, dans le cadre du développement de Zones d'Activités Économiques déjà existantes.

Des aides concrètes aux entreprises

La Communauté de communes soutient les projets de développement via un **dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise**. Ce soutien financier, combiné à un accompagnement individualisé, grâce notamment à un réseau partenarial étoffé, contribuent au maintien et à la modernisation du tissu économique local.

COORDONNÉES

Sylvain POULLETTE directeur

8, place Général Vlard

21310 MIREBEAU-SUR-BÈZE

03 80 36 53 51 / s.poullette@mfcc.fr



LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Commerce, artisanat et consommation locale

Une attention particulière est portée aux **commerces et artisans de proximité**, essentiels à la vitalité des centres-bourgs et au lien social en milieu rural. La collectivité encourage l'adaptation aux nouvelles habitudes de consommation et valorise les savoir-faire locaux. Le portail en ligne dédié au "**consommer local**" et les actions de promotion menées par l'Office de Tourisme constituent aujourd'hui une vitrine pour les entreprises du territoire et un outil de promotion des circuits courts.

Emploi, insertion et recrutement

La Communauté de communes agit aux côtés des partenaires de l'emploi pour rapprocher offres et demandes locales. L'organisation de forums, le travail mené avec France Travail, la Mission Locale, Cap Emploi et le Conseil départemental, ainsi que les actions favorisant la mobilité, contribuent à répondre aux difficultés de recrutement des entreprises tout en facilitant l'**accès à l'emploi pour les habitants du territoire**.

Animation et proximité avec les entreprises

Au-delà des aides financières, la collectivité entretient un **lien direct avec les acteurs économiques** à travers des visites d'entreprises, des rencontres thématiques et des temps de réseau. Cette animation régulière favorise les échanges, la coopération locale et l'émergence de dynamiques collectives, renforçant ainsi le **sentiment d'appartenance à un territoire économique commun**.

Depuis 2024, le **SASTI** (Service d'Accompagnement Socio-Professionnel des Travailleurs Indépendants) accompagne les travailleurs indépendants dans leurs démarches, au plus près de leur lieu d'activité professionnelle. La conseillère reçoit sur rendez-vous à Mirebeau-sur-Bèze et à Fontaine-Française.

Dans le cadre de la convention avec la **CCI**, la Communauté de communes a également soutenu la création d'un **club d'entreprises**, favorisant les échanges, le partage d'expériences et le développement de projets collectifs sur le territoire



TOURISME

L'Office de Tourisme Mirebellois et Fontenois oeuvre pour le développement touristique du territoire : faciliter le séjour, créer de l'activité, fédérer et valoriser les prestataires touristiques, améliorer la visibilité du territoire..

LA PROMOTION NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Retrouvez l'Office de Tourisme
sur Instagram, Facebook et
LinkedIn



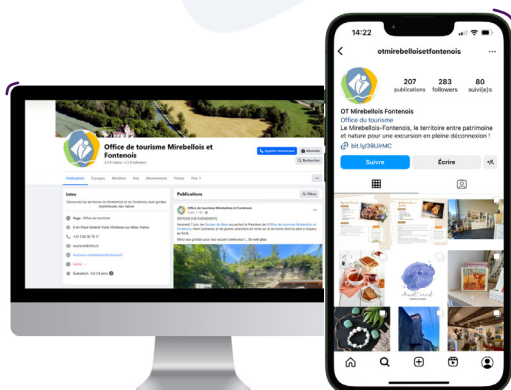
@otmirebelloisfontenois



Office de Tourisme
Mirebellois et Fontenois



Office de Tourisme
Mirebellois et Fontenois



Pensez à consulter l'**Agenda pour les vacances scolaires** !

L'indispensable pour sortir sur le territoire : diffusé sur le site internet de l'Office de Tourisme et sur les réseaux sociaux de l'Office vous y trouverez toutes les expos, concerts, spectacles et autres occasions de sortir de chez soi pendant les vacances scolaires !

www.tourisme-mirebelloisfontenois.fr

Horaires d'ouverture

D'avril à fin Septembre : du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h

D'octobre à mars : les mardis, mercredis vendredis et samedis de 9h à 13h
et de 14h à 17h

Un accueil à Bèze et Fontaine-Française est assuré en période estivale



COORDONNÉES Éléa VACHTA

6 Ter, place Général Vlard
21310 MIREBEAU-SUR-BÈZE
03 80 36 76 17 / tourisme@mfcc.fr



LE MIRABELLUM

Le Mirabellum offre à ses visiteurs la possibilité de voyager à travers le temps et de découvrir l'histoire de la Ville Légion Auguste, venue à Mirebeau-sur-Bèze au 1^{er} siècle de notre ère.

Le camp de la Ville légion, révélé par l'archéologie aérienne puis par les fouilles, est mis en valeur dans le Mirabellum. Ce centre d'interprétation est doté d'outils de médiation qui permettent à tous, en soutien de l'exposition de vestiges archéologiques, de découvrir le camp romain, la vie des légionnaires et le travail des archéologues. Au-delà de ce dispositif, une grande variété d'animations sont proposées au public.

SUR RÉSERVATION



Ateliers pour groupes

mosaïque, poterie, jeux...



Visites en autonomie

(sans réservation) ou guidées,
guide de jeux pour les enfants



Expositions temporaires

Suivez l'actualité du Mirabellum sur les réseaux sociaux et sur le site internet www.mirabellum.fr



MIRABELLUM



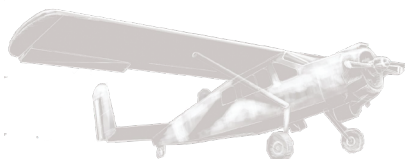
Mirabellum - Centre d'interprétation



Horaires d'ouverture

D'avril à fin Septembre : du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h

D'octobre à mars : les mardis, mercredis vendredis et samedis de 9h à 13h et de 14h à 17h



L'avion de René Goguet ©M.golmard

COORDONNÉE

Sophie GERBRON

6 Ter, place Général Vlard
21310 MIREBEAU-SUR-BÈZE
contact@mirabellum.fr

PETITE ENFANCE

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est le guichet unique d'information et de présentation des différents modes d'accueil en matière de petite enfance (0-3 ans). Il est le 1er interlocuteur des familles et le partenaire privilégié des professionnel(le)s de la Petite Enfance du territoire.

✓ Premier contact des familles

Vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(le)? Vous souhaitez une place en crèche ? Le relais centralise toutes les demandes de garde sur le territoire, il vous informe des disponibilités et des démarches à effectuer.

Plus qu'un simple guichet, les animatrices du relais sont là pour discuter avec vous du meilleur type de garde en fonction de vos besoins.

✓ Lieu d'information au service des familles et des professionnel(le)s

En tant que famille employeur ou en tant qu'employé, vous avez des questions concernant le droit au travail ? Les animatrices sont là pour vous accompagner. Vous avez des questions sur les métiers de la petite enfance ? Les animatrices vous répondent.



✓ Améliorer la qualité d'accueil des enfants

Le relais organise des temps collectifs d'animation et d'échange à destination des assistant(e)s maternel(le)s et des familles ou gardes à domicile accompagnés d'enfants de moins de 6 ans. Il contribue aussi à la formation des professionnel(le)s en proposant des rencontres thématiques.



Les sorties sont à retrouver sur le site internet www.mfcc.fr dans la lettre d'info "La Feuille de Chou"

Les animatrices du Relais vous accueillent sur différents lieux

Mirebeau-sur-Bèze
8, place Général Viard
03 80 72 80 89

Nous rencontrer

Le mardi de 13h30 à 17h30

Nous joindre par téléphone

Le lundi de 9h00 à 17h00, le
mardi de 13h30 à 17h30

Belleneuve

4, rue du Mont
03 80 31 70 66

Nous rencontrer ou nous joindre par téléphone

Le jeudi de 13h00 à 17h00

Fontaine-Française

1, rue de la Villeneuve
03 80 75 83 37

Nous rencontrer ou nous joindre par téléphone

Le vendredi de 13h00 à
17h00

rpe@mfcc.fr



Vous réfléchissez à devenir assistant(e) maternel(le) ?

Les animatrices du relais peuvent vous renseigner sur les démarches et répondre à vos interrogations autour de ce métier, n'hésitez pas à les solliciter !



PETITE ENFANCE

LES ACCUEILS COLLECTIFS DES 0-3 ANS

Des lieux d'accueil collectif animé par des professionnels de la petite enfance pour ce qui est souvent le premier lien social de l'enfant

Mirebeau

La petite crèche Les P'tits Cailloux



Fontaine-Française

La petite crèche Ainsi Font Fontaine



Ces deux structures accueillent les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans

Accueil de 23 places

2 espaces de vie distincts en fonction de l'âge et du développement de l'enfant.
Un aménagement de l'espace et du temps, réfléchi, permettant à l'enfant de découvrir et d'expérimenter.

Accueil de 16 places

1 seul espace de vie avec accueil multi-âges

Les repas proposés aux enfants sont fabriqués par la **cuisine centrale à Mirebeau**, acheminés par liaison froide et réchauffés sur place dans les espaces cuisine des deux accueils.

Dans le projet pédagogique, une attention particulière est apportée à :

- La place des parents à travers l'accueil, la communication et la participation à la vie du lieu
- La motricité et l'autonomie de l'enfant (changes debout, pieds nus...)
- L'ouverture sur l'extérieur avec de nombreuses animations en partenariats et des sorties

Dans le projet pédagogique, une attention particulière est apportée à :

- Le respect du rythme de l'enfant (libre choix, activités adaptées)
- L'autonomie (participation active de l'enfant)
- Soutien et accompagnement des parents
- Développer les partenariats, travailler avec les acteurs locaux



Les sorties sont à retrouver sur le site internet **www.mfcc.fr** dans la lettre d'info "**La Feuille de Chou**"



COORDONNÉES

Cindy ARMENJON directrice

Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

8, place Général Viard
21310 MIREBEAU-SUR-BÈZE

03 80 36 57 69 / petitscailloux@mfcc.fr

COORDONNÉES

Maryline LAZHAR directrice

Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

1 route de Villeneuve
21610 FONTAINE-FRANCAISE

03 80 75 51 44 / ainsifontfontaine@mfcc.fr

ENFANCE JEUNESSE

L'ACCUEIL DES 3-10 ANS

Le projet Enfance Jeunesse permet l'organisation d'accueils périscolaires et extrascolaires sur 7 sites qui répondent au cadre réglementaire du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES). Toutes les activités s'inscrivent dans une réflexion pédagogique qui vise à développer la créativité, le goût de la découverte, le plaisir du jeu, l'autonomie... Toutes nos équipes répondent aux critères de taux d'encadrement et de diplômes.

La Communauté de Communes propose un accueil périscolaire sur les **7 pôles scolaires** du territoire et un accueil les mercredis ainsi qu'une partie des vacances sur 3 sites : **Belleneuve, Fontaine et Mirebeau.**

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Les accueils périscolaires sont proposés dans toutes les écoles du territoire : Arceau, Beire, Belleneuve, Bèze, Fontaine, Mirebeau et Renève

✔ **Du lundi au vendredi**, le matin, midi et soir en période scolaire.

✔ **Ouverture 7h15, fermeture 18h45**

LES MERCREDI

Les enfants peuvent être accueillis le mercredi sur les sites situés à **Belleneuve, Mirebeau et Fontaine-Française :**

✔ Toute la journée de 7h15 à 18h45.

✔ En demi journée avec ou sans repas.

ACCUEILS EXTRASCOLAIRES (VACANCES)

Les enfants sont accueillis :

✔ Toute la journée de 7h15 à 18h45.

✔ En demi journée avec ou sans repas.

LES PETITES VACANCES :

✔ A Mirebeau et Fontaine-Française la 1ère semaine.

✔ A Belleneuve les 2 semaines.

Les vacances de fin d'année sont l'exception car :

✔ Le site de Fontaine est fermé.

✔ Mirebeau et Belleneuve sont ouverts une seule semaine (la 1ère ou la 2ème en fonction du calendrier des vacances de l'année scolaire en cours).

LES VACANCES D'ÉTÉ :

Les 3 sites (Belleneuve, Mirebeau et Fontaine) sont ouverts les **4 premières semaines des vacances.**

COORDONNÉES

Alain MARTENOT directeur

8, place Général Viard

21310 MIREBEAU-SUR-BÈZE

03 80 36 93 39 / a.martenot@mfcc.fr

Secrétariat et facturation

03 80 36 56 83 / enfancejeunesse@mfcc.fr

Les coordonnées de l'ensemble des sites Enfance Jeunesse figurent en page 32 et 33.



ENFANCE JEUNESSE

L'ACCUEIL DES 11-17 ANS

La Communauté de Communes propose deux sites d'accueil sur le territoire pour les adolescents de 11 à 17 ans : à Fontaine-Française ainsi qu'à Mirebeau. Différentes actions autour de la jeunesse sont mises en place, des temps d'animation, d'information ainsi que des débats liés à l'adolescence et à la parentalité. Ces espaces, investis par les jeunes, se veulent être des lieux de découverte, de rencontre et de convivialité. Les jeunes peuvent apporter leurs idées et exprimer leurs envies pour construire un programme qui leur est adapté.

LES VACANCES SCOLAIRES

Les jeunes sont accueillis de **8h à 18h** la première semaine des vacances et durant les quatre premières semaines complètes en été, en journée complète, demi-journée, avec ou sans repas.

Sont proposées des activités sportives, manuelles, culinaires, culturelles, artistiques, des sorties...

Un séjour est proposé au cours du mois de juillet.

L'ACCUEIL DES MERCREDI À MIREBEAU OU FONTAINE

Deux possibilités d'accueil pour les mercredis :

✓ Soit le jeune est pris en charge par les animateurs dès sa sortie du collège pour prendre le repas à la cantine périscolaire à Mirebeau ou Fontaine puis passer l'après-midi au Secteur Jeunes à Mirebeau ou Fontaine.

✓ Soit il est accueilli directement à Mirebeau ou Fontaine **à partir de 13h30 et jusqu'à 19h.**

L'ACCUEIL DU VENDREDI SOIR SUR MIREBEAU

Les jeunes sont accueillis à Mirebeau entre **17h et 19h30**. Les équipements du Secteur Jeunes sont à leur disposition : consoles, ordinateurs, jeux de société, équipements de sport, coin détente avec canapés, magazines, babyfoot, billard. Des veillées, organisées régulièrement, permettent aux jeunes de partager un repas et des jeux jusqu'à 22h.

LE POINT INFO

Un espace dédié à l'information des jeunes est disponible au sein de l'espace jeunes. Les jeunes de 11 à 25 ans peuvent ainsi venir s'informer sur des thématiques diverses telles que le logement, l'emploi, la santé, l'orientation... Les animateurs sont disponibles pour les orienter vers les structures partenaires et les aider dans leurs recherches.

COORDONNÉES

Secteur Jeunes à Mirebeau sur Bèze

6, place Général Viard
21310 MIREBEAU-SUR-BÈZE
03 80 39 97 83 / 06 79 95 90 26
jeunesse@mfcc.fr

Secteur Jeunes à Fontaine Française

1 rue de la Villeneuve
21610 Fontaine-Française
06 37 01 90 12
jeunesse@mfcc.fr



PORTAIL FAMILLES

La Communauté de Communes dispose d'un système dit "PORTAIL FAMILLES" numérique pour les usagers des services de la Petite Enfance, de l'Enfance Jeunesse et de l'Ecole des 3 Arts.

L'outil qui vous simplifie la vie !

Il vous permet de :

- ✓ Modifier vos informations personnelles
- ✓ Consulter vos factures et payer en ligne
- ✓ Inscrire/désinscrire vos enfants aux accueils de loisirs et à la restauration scolaire 7j/7

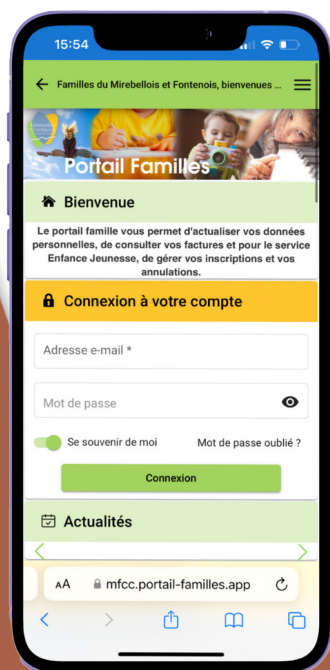
Inscriptions rentrée de septembre

- ✓ Les inscriptions pour la rentrée de septembre se font en juin.

Pour les familles déjà utilisatrices des services, un identifiant et mot de passe vous sont communiqués pour accéder à votre compte famille et l'activer, vous devez renseigner celui-ci et transmettre en ligne les documents nécessaires.

Pour les nouvelles familles, vous devrez remplir un formulaire papier afin que nos services vous créent un compte.

Dès votre dossier validé par nos services, les réservations en lignes seront accessibles.



SCOLAIRE

LES ÉCOLES DU TERRITOIRES

Pour les 7 pôles scolaires du territoire que sont Arceau, Beire-le-Châtel, Belleneuve, Bèze, Fontaine-Française, Mirebeau-sur-Bèze, Renève, la Communauté de Communes a en charge la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ; la gestion des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et des agents d'entretien ; le financement des fournitures ; le subventionnement des coopératives scolaires ; l'étude des demandes de dérogations. En revanche, elle n'intervient ni sur le contenu pédagogique ni sur les ouvertures et fermetures de classes qui relèvent de la compétence exclusive de l'Education Nationale.

COMMENT INSCRIRE VOS ENFANTS A L'ÉCOLE ?

Cette démarche concerne les enfants qui entrent en 1ère année de maternelle ou d'élémentaire, les nouveaux habitants et les enfants ayant obtenu une dérogation de secteur.

→ Pour l'école de votre secteur

Vous devez retirer un certificat d'inscription à la mairie de résidence puis prendre rendez-vous à l'école pour l'admission.

→ Pour une école qui n'est pas celle dont vous dépendez, vous devez d'abord solliciter une dérogation

La communauté de communes ayant la compétence scolaire, c'est elle qui accorde ou non la dérogation selon des critères votés en Conseil communautaire.

Le formulaire est à demander au service scolaire à partir du mois de mars.

Attention, la validité d'une dérogation obtenue est limitée au cycle pour lequel elle a été sollicitée, au passage de l'école maternelle à l'élémentaire, celle-ci doit être obligatoirement renouvelée.

Retrouvez les coordonnées des écoles à la fin du livret.

COORDONNÉES

Justine PLAÏT directrice

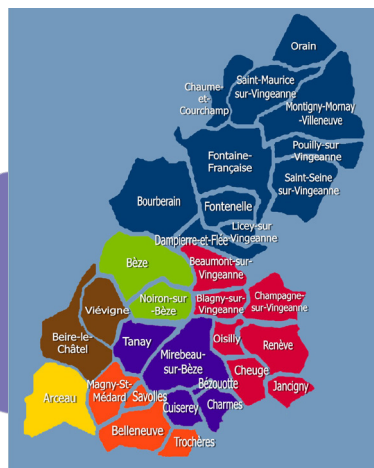
8, place Général Viard

21310 MIREBEAU-SUR-BÈZE

03 80 36 63 66/ j.plait@mfcc.fr

COMMUNES D'IMPLANTATIONS DES ÉCOLES :

	Arceau		Fontaine-Française
	Beire-le-Châtel		Mirebeau-sur-Bèze
	Belleneuve		Renève
	Bèze		



RESTAURATION

Les repas servis aux enfants sont produits par les agents de la cuisine centrale à Mirebeau-sur-Bèze puis sont livrés sur les 9 cuisines satellites (Arceau, Belleneuve, Beire-le-Châtel, Bèze, Fontaine-Française, Mirebeau-sur-Bèze, Renève, les petites crèches les P'tits Cailloux et Ainsi Font Fontaine) par un véhicule frigorifique.

LES GRANDS PRINCIPES DE LA FABRICATION DES REPAS

Sécurité et hygiène tout au long du processus de fabrication, celui-ci étant soumis à une réglementation stricte.

Élaboration des menus en suivant des recommandations nutritionnelles visant à **augmenter la consommation de fruits et légumes**, les apports en fer et calcium et diminuer les glucides simples ajoutés et le sodium. Les grammages sont adaptés à l'âge des enfants.

Qualités des matières premières selon les critères suivants : qualitatifs, nutritifs, service, développement durable et prédilection pour des circuits courts et locaux.

Une cuisine "maison", les matières premières sont transformées autant que possible sur place, de la vinaigrette aux pâtisseries.

NOS ACTIONS EN FAVEUR DE LA PLANÈTE !

Dans le cadre de la **loi EGALIM**, sont désormais proscrits barquettes et bouteilles en plastique et sont proposés une fois par semaine, des **menus alternatifs**, sans viande ni poisson. Ce menu permet aux enfants de découvrir des légumineuses (protéines végétales) qu'ils ne consomment pas habituellement.

Une démarche de **lutte contre le gaspillage alimentaire** a été mise en place sur plusieurs sites de restauration en collaboration avec l'équipe d'animation afin de sensibiliser et d'impliquer les enfants lors des repas. Des recettes "anti-gaspi" ont été réalisées par l'équipe centrale et les enfants.

Collaboration avec **AGRILOCAL21**, site Internet mis en place par le Conseil départemental pour mettre en lien les producteurs et professionnels de collectivité afin de faciliter les achats publics en produits locaux.

COORDONNÉES

Françoise BOITTEUX

52 Grande Rue

21310 MIREBEAU-SUR-BÈZE

03 80 36 53 05/ f.boitteux@mfcc.fr



ECOLE DES 3 ARTS

L'école des 3 Arts est un établissement spécialisé d'enseignements artistiques qui propose aux adultes comme aux enfants des cours sur 3 sites - Belleneuve, Fontaine et Mirebeau dans trois esthétiques - la Musique, la Danse et le Cirque. L'équipe est composée d'un directeur, d'une assistante administrative et de 18 professeurs. Exemple de réussite en milieu rural, l'école est classée au plus haut niveau du Schéma Départemental du Conseil Départemental et ses élèves, grâce à un enseignement de qualité, sont devenus des acteurs culturels du territoire et contribuent à son rayonnement.

Les enseignements

LE DÉPARTEMENT MUSIQUES

Eveil : de la moyenne section de maternelle au CP.

Initiation : à partir du CP en cours instrumental individuel ou en atelier

18 disciplines instrumentales sont proposées à l'Ecole des 3 Arts : le chant, la flûte, le hautbois, la clarinette, le saxophone, la trompette, le trombone, l'euphonium, le tuba, le violon, le violoncelle, la guitare, la guitare électrique, la basse électrique, le piano, les claviers, l'accordéon, les percussions.

La formation musicale : ce sont des cours collectifs pendant lesquels les élèves chantent, bougent, écoutent, découvrent et enrichissent leur culture musicale, font des rythmes avec leur corps ou leur instrument, inventent, développent leur autonomie, du déchiffrage à l'interprétation.

15 Pratiques Collectives instrumentales et vocales sont possibles : la Chorale enfant, le Choeur adulte, la Batucada, les Ensembles à Cordes, les Ensembles de Guitares, l'Ensemble d'Accordéons-Claviers, les Ateliers Musiques amplifiées, les Ensembles Orchestraux.

MIREBEAU S/ BÈZE

LE DÉPARTEMENT DANSES

Eveil : de la moyenne section de maternelle au CP

Initiation à la danse classique : à partir du CP

Cours de danse réglementée : classique à partir du CE2 (8 ans) ; pour ados et adultes.

BELLENEUVE, MIREBEAU, FONTAINE

LE DÉPARTEMENT CIRQUE

Les cours sont proposés aux enfants à partir de la moyenne section de maternelle jusqu'aux adultes. L'ensemble des disciplines circassiennes est abordé : **jonglerie, équilibres sur objet, acrobaties, expression.**

FONTAINE-FRANÇAISE

de l'Ecole des 3 Arts

L'école des 3 Arts est au service des 32 communes du territoire, elle a vocation à former mais aussi à diffuser en direction de tous les publics.

Elle participe à la vie culturelle du territoire et même au-delà par de nombreuses animations et concerts, par des partenariats avec les autres services de la collectivité comme avec les autres entités culturelles tel que l'Office Intercommunal de la Culture, Arts et Scène et le Service Culturel du Département de la Côte d'Or.

Son action culturelle concerne tous les âges, des enfants accueillis en petite enfance, aux personnes âgées accueillies en EHPAD.



COORDONNÉES

Samuel LAMY

6 Place Général Viard
21310 MIREBEAU-SUR-BÈZE

Direction : 03 80 36 50 49

Secrétariat : 03 80 36 21 11

ecoledes3arts@mfcc.fr

L'ACTION SOCIALE

FRANCE SERVICES

France services vous propose un accompagnement humain et personnalisé.

Au sein de France services, vous pouvez réaliser vos démarches administratives en lien avec les 12 partenaires nationaux



**L'Assurance
Maladie**

**l'assurance
retraite**
CAISSE NATIONALE



FINANCES PUBLIQUES

**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
renouveler son habitat

**France
Titres**
AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Centre
France

**France
Travail**

LA POSTE

Urssaf
Au service de notre protection sociale

**santé
famille
retraite
services**

point justice
informer, orienter, aider

France Services vous propose :

- ✓ Un accompagnement dans vos principales démarches administratives quotidiennes, une réponse à vos questions et une aide dans vos démarches en ligne
- ✓ Une résolution de vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires
- ✓ Une mise à disposition d'outils informatiques et un accompagnement pour leur utilisation (création d'une adresse mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)

Pour préparer votre venue

Nous vous conseillons de nous contacter et/ou de vous munir des éléments suivants:

- ✓ Pièce d'identité - Carte vitale
- ✓ Identifiant et mot de passe de l'opérateur concerné (France Travail, CARSAT, CAF, MSA,...)
- ✓ Une adresse mail que vous consultez régulièrement (et le mot de passe correspondant)
- ✓ Votre dernier et/ou avant dernier avis d'imposition

COORDONNÉES

6bis, place Général Viard,
Mirebeau-sur-Bèze

03 80 38 02 48

mirebelloisetfontenois@france-services.gouv.fr

HORAIRES

Lundi : 13h30 à 16h30

Mardi : 8h45 à 12h / 13h30 à 16h30

Mercredi : 8h45 à 12h / 13h30 à 16h15

Jeudi : 8h45 à 12h / 13h30 à 17h30

Vendredi : 8h45 à 12h

Vous pouvez aussi rencontrer un agent du **Service des Impôts**, sans rendez-vous, le calendrier des permanences est affiché dans les mairies et à France Services



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

**France
services**

EQUIPEMENTS SPORTIFS & VIE ASSOCIATIVE

La Communauté de Communes, crée, gère et entretient des équipements sportifs sur le territoire et soutient l'activité associative par différents biais.

MIREBEAU

- **Complexe sportif du Mirebellois** avec salle omnisport, salle de gymnastique.
- **Terrains de football** synthétique et en herbe avec vestiaire
- **2 terrains de tennis**

- **Piscine** de plein air chauffée avec espace herbé et arboré
- **Terrain de pétanque et de Beach volley**
- **Table de tennis de table**

BELLENEUVE

- Complexe sportif avec **salle de tennis de table et de tir à l'arc, dojo, salle de musculation** et en extérieur : **pas de tir à l'arc,**
- **3 terrains de tennis** dont 1 couvert

FONTAINE- FRANÇAISE

- **Terrain de football** herbé et vestiaire
- **Gymnase** avec salle multisports, mur d'escalade et espace pour la pratique du cirque

BEIRE-LE-CHÂTEL

1 terrain de tennis extérieur

- ✓ **Les équipements** sont mis à disposition du collège, des écoles et des associations ainsi que du grand public pour la piscine à Mirebeau
- ✓ **Un Forum des associations** est organisé à la rentrée de septembre
- ✓ **Des aides financières** sont accordées par la collectivité aux Offices intercommunaux qui répartissent leurs dotations à leurs adhérents

L'Office Intercommunal des Sports Mirebellois et Fontenois regroupe 18 associations sportives, soit près de 1500 licenciés qui travaillent ensemble pour la promotion de tous les sports.
Informations à oismf21310@gmail.com

L'Office Intercommunal de la Culture Mirebellois et Fontenois a pour objectif de regrouper les associations culturelles et d'encourager la solidarité entre elles.
Informations à oicmf21310@gmail.com et www.facebook.com/oicmf21

- ✓ **Deux véhicules** sur réservation (capacité 9 places chacun) peuvent être empruntés par les associations selon les disponibilités.
- ✓ **Les associations** peuvent faire réaliser leurs photocopies au service administratif selon un tarif privilégié.
- ✓ **L'espace "vie associative"** en ligne sur **www.mfcc.fr** est un annuaire qui permet au visiteur de rechercher l'activité qui l'intéresse. L'espace est alimenté par les associations.

COORDONNÉES

Sébastien MONOT

03 80 36 63 67 / s.monot@mfcc.fr



LES COORDONNÉES DES SERVICES EN UN COUP D'OEIL

Direction Générale des Services | Administration Générale

Alain Marnef, directeur général
Héloïse Durier, directrice générale adjointe

8, Place Général Viard à Mirebeau

☎ 03 80 36 53 51

✉ contact@mfcc.fr

Finances

Arthur Viollon, directeur

8, Place Général Viard - Mirebeau

☎ 03 80 36 63 69

✉ a.viollon@mfcc.fr

Petite Enfance

Cindy Armenjon, directrice

8, Place Général Viard - Mirebeau

☎ 03 80 36 63 65

✉ petiteenfance@mfcc.fr

Relais Petite Enfance

Marlène Bourguignon

Marine Michel

☎ 03 80 72 80 89 - Mirebeau

☎ 03 80 31 70 66 - Belleneuve

☎ 03 80 75 83 37 - Fontaine

✉ rpe@mfcc.fr

Petite crèche Les P'tits Cailloux

Cindy Armenjon, directrice

8, Place Général Viard - Mirebeau

☎ 03 80 36 57 69

✉ petitscailloux@mfcc.fr

Petite crèche Ainsi Font Fontaine

Maryline Lazhar, directrice

1, Route de Villeneuve - Fontaine-Française

☎ 03 80 75 51 44

✉ ainsifontfontaine@mfcc.fr

Enfance Jeunesse

Alain Martenot, directeur

8, Place Général Viard - Mirebeau

☎ 03 80 36 93 39

✉ a.martenot@mfcc.fr

Secrétariat et facturation

Anne-Lise Père

8, Place Général Viard - Mirebeau

☎ 03 80 36 56 83

✉ enfancejeunesse@mfcc.fr

Secteur Jeunes

Noémie Mathiot

1, Rue de la Villeneuve - Fontaine

☎ 06 37 01 90 12

6 bis, Place Général Viard - Mirebeau

☎ 03 80 39 97 83 / 06 79 95 90 26

✉ jeunesse@mfcc.fr

Sites périscolaires

ARCEAU

Olivier Ravat

3, Chemin de la Croix

☎ 03 80 37 11 28

✉ arceau@mfcc.fr

BEIRE-LE-CHÂTEL

Khaled Saimouaa

1, bis Route de Dijon

☎ 03 80 23 33 03

✉ beirealsh@mfcc.fr

BELLENEUVE

Stéphanie Baudement

4, Rue du Mont

☎ 03 80 31 92 18

✉ belleneuvealsh@mfcc.fr

LES COORDONNÉES DES SERVICES EN UN COUP D'OEIL

BÈZE

Françoise L'Huillier

Rue de l'Encoître

☎ 03 45 67 80 59

✉ bezealsh@mfcc.fr

FONTAINE-FRANÇAISE

Fanny Dupuy

Rue des Murots

☎ 09 67 11 22 81

✉ fontainealsh@mfcc.fr

MIREBEAU-SUR-BÈZE

Timothée Dignonnet

52, Grande Rue

☎ 03 45 21 72 95

✉ mirebeaualsh@mfcc.fr

RENÈVE

Rachel Guyot

Rue du Moulin

☎ 03 80 55 09 49

✉ renevealsh@mfcc.fr

Service scolaire

Justine Plait, directrice

8, place Général Viard - Mirebeau

☎ 03 80 36 63 66

✉ j.plait@mfcc.fr

Ecoles

ARCEAU

Groupe scolaire

2, Grande rue

☎ 03 80 19 15 37

✉ ec-el-arceau-21@ac-dijon.fr

BEIRE-LE-CHÂTEI

Ecole maternelle

1, Route de Dijon

☎ 03 80 23 27 28

✉ ce.0211534D@ac-dijon.fr

Ecole élémentaire

1, Route de Dijon

☎ 03 80 23 27 75

✉ 0210367K@ac-dijon.fr

BELLENEUVE

Ecole maternelle

Rue de la Charme aux loups

☎ 03 80 31 93 86

✉ ec-mat-belleneuve-21@ac-dijon.fr

Ecole élémentaire

4, Rue de Savolles

☎ 03 80 31 93 86

✉ ce.0210361D@ac-dijon.fr

BÈZE

Pôle Scolaire

Rue de l'Encoître

☎ 03 45 67 80 51

✉ ec-el-beze-21@ac-dijon.fr

FONTAINE-FRANÇAISE

Pôle Scolaire

5, Rue des Murots

☎ 03 80 75 90 02

✉ ec-mat-fontaine-21@ac-dijon.fr

MIREBEAU-SUR-BÈZE

Pôle Scolaire

52, Grance Rue

☎ 03 80 36 71 21

✉ ec-el-mirebeau-sur-beze-21@ac-dijon.fr

RENÈVE

Pôle Scolaire Jean de la Fontaine

2, Place de la Mairie

☎ 03 80 47 71 40

✉ ec-el-reneve-212@wanadoo.fr

LES COORDONNÉES DES SERVICES EN UN COUP D'OEIL

Restauration

Nathalie Humbert, directrice
Françoise Boitteux, directrice par intérim
52 Grande Rue à Mirebeau
✉ f.boitteux@mfcc.fr

Attention, la restauration ne prend aucune réservation ou annulation de repas, veuillez contacter le site périscolaire dont vous dépendez

Vie associative et équipements sportifs

Sébastien Monot
8, Place Général Viard - Mirebeau
☎ 03 80 36 63 67
✉ s.monot@mfcc.fr

Ecole des 3 Arts

Arnaud Caumeil, directeur
Samuel Lamy, directeur par intérim
6, Place Général Viard - Mirebeau
☎ 03 80 36 50 49
✉ ecoledes3arts@mfcc.fr

Secrétariat et facturation :

Mathilde Bou
8, Place Général Viard à Mirebeau
☎ 03 80 36 21 11
✉ m.bou@mfcc.fr

Tourisme

Éléa Vachta, agent de développement
Office de Tourisme
6 Ter, Place Général Viard - Mirebeau
☎ 03 80 36 76 17
✉ tourisme@mfcc.fr

Mirabellum, centre d'interprétation de la VIII^{ème} Légion Romaine

Sophie Gerbron
6 Ter, Place Général Viard - Mirebeau
☎ 03 80 36 76 17
✉ contact@mirabellum.fr

Développement territorial

Sylvain Poullette, directeur
8 Place Général Viard à Mirebeau
☎ 03 80 36 52 42
✉ s.poullette@mfcc.fr

France Services

Denise Colnot
6bis Place Général Viard à Mirebeau
☎ 03 80 38 02 48
✉ mirebelloisetfontenois@france-services.gouv.fr

Déchets Ménagers

Facturation :

Sandrine Checler
8 Place Général Viard à Mirebeau
☎ 03 80 36 12 12
✉ s.checler@mfcc.fr

Collecte, déchetteries :

SMOM
Rue du Triage à Is-sur-Tille
☎ 03 80 95 21 10
✉ communication@smom.fr

Piscine intercommunale

Chemin de la Tour - Mirebeau-sur-Bèze
Ouverte de juin à août
☎ 03 80 63 15 17

NOTES



